

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00242 Numéro SIREN : 835 306 119 Nom ou dénomination : 4 P PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002801



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total est de 74 170 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -872 083 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 23/01/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Pas de stock ni d'en-cours à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			583
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			583
Immobilisations financières Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			460
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			460
TOTAL GÉNÉRAL			1 043

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des Immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencés et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencés et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mob. Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			583	
TOTAL			583	
Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			460	
TOTAL			460	
TOTAL GÉNÉRAL			1 043	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers		248		248
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		248		248
TOTAL GÉNÉRAL		248		248

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et divp. Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agencés et aménag. des constructions Inst. techniques, mat. et outillage industriels Inst. gales, agenc. et aménagements divers Matériel de transport Mat. de bur. et informat., mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	460		460
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	73 331	73 331	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	73 791	73 331	460
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	757 451	757 451		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101	101		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	58	58		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	188 243	188 243		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	945 853	945 853		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	188 243			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	58	

Détail des charges à payer

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2019	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	57,58	
44862000 CHARGES A PAYER TAXE APPRENT	13,14	
44863000 CHARGES A PAYER TAXE FPC	44,44	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	57,58	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SAS 4P PRODUCTION					
Adresse du principal établissement		764 RUE DES GARNIERS 38890 VASSELIN					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne Adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐		Activités exercées : Arts du spectacle vivant	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux de 28%			
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit 872 083	
2 - Plus-values		Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%			
+ values à long terme imposables au taux de 19%		Autres + values imposables au taux de 19%		+ values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Autres dispositifs	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1):							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné		☐	- N° d'agrément du CGA		
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		EUREX SUD LYONNAIS 146 Rue des 4 chemins 69390 MILLERY			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné:							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒**H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	- MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/06/2019 ③	Net ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	583	AU 248	335	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	460	BI	460	
TOTAL II	BJ	1 043	BK 248	795	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	73 331	CA	73 331	
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	44	CG	44	
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	73 375	CK	73 375	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	74 418	IA 248	74 170	
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

			Net	30/06/2019	Net
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	400	DA	400	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG		
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-872 083	
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	-871 683	
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	188 243	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	757 451	
Dettes fiscales et sociales			DY	159	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	945 853	
Ecart de conversion passif			V	ED	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	74 170	

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	945 853	
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		
Ventes de marchandises	FA	200 296	FB		FC	200 296	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG		FH		FI		
Chiffre d'affaires nets	FJ	200 296	FK		FL	200 296	
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	23 865	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	172 254	
Autres produits (1) (11)					FQ	69	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	396 483	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	11 219	
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 254 544	
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	58	
Salaires et traitements					FY	1 932	
Charges sociales (10)					FZ	519	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	248	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	45	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	1 268 566	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-872 083	
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-872 083	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

										30/06/2019			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	396 483		
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 268 566		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	-872 083		
(1)	Dont : - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) - Produits concernant les entreprises liées - Intérêts concernant les entreprises liées - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI) - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - Transferts de charges - Cotisations personnelles de l'exploitant (13) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives									HO			
(2)										HY			
										IG			
(3)										HP			
										HQ			
(4)										IH			
(5)										IJ			
(6)										IK			
(6 bis)										HX			
(6 ter)										RC			
										RD			
(9)										A1	172 254		
(10)										A2			
(11)	A3												
(12)	A4												
(13)	A6		obligatoires	A9									
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Charges antérieures		Produits antérieurs	

5

IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations		
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE	KF
Immobilisations corporelles								
Terrains					KG		KH	KI
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9		KJ		KK	KL
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1		KM		KN	KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2		KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillages industriels				(dont composants)	M3		KS	KT
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV		KW	KX
	- Matériel de transport				KY		KZ	LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB		LC	LD
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ
Avances et acomptes					LK		LL	LM
TOTAL III					LN		LO	LP
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
Autres participations					8U		8V	8W
Autres titres immobilisés					1P		1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	IV
TOTAL IV					LQ		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH	ØJ

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
			Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		IX
Immobilisations corporelles						
Terrains				IP		LZ
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MC
	- Sur sol d'autrui			IR		MF
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MI
Installations techniques, matériel et outillages industriels				IT		ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU		MO
	- Matériel de transport			IV		MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW		MU
	- Emballages récupérables et divers			IX		MX
Immobilisations corporelles en cours				MY		NB
Avances et acomptes				NC		NF
TOTAL III			IY		NH	NI
Immobilisations financières						
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØW
Autres participations				10		ØZ
Autres titres immobilisés				11		2D
Prêts et autres immobilisations financières				12		2G
TOTAL IV			13		NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	ØM

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒ x

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	248	QN		QO	248
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	248	QW		QX	248
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		OP	248	OQ		OR	248

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Dotations					Reprises					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif				Amortissement fiscal exceptionnel	
		Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤				Colonne ⑥	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst.gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t i m m o c o r p	- inst.gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en évidence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	10
---	----

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
Autres immobilisations financières				UT	460	UV		UW	460
Clients douteux ou litigieux				VA					
Autres créances clients				UX					
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			ZI					
Personnel et comptes rattachés				UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
- Impôts sur les bénéfices				VM					
Etat et autres collectivités publiques :				VB	73 331		73 331		
- Taxe sur la valeur ajoutée				VN					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés				VP					
- Divers				VC					
Groupe et associés (2)				VR					
Débiteurs divers				VS					
Charges constatées d'avance									
TOTAL				VT	73 791	VU	73 331	VV	460
Renvois :									
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD					
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					

CADRE B - ÉTAT DES DETTES				Montant brut		A 1 an au plus		+ 1 an - 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.				VG							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.				VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	757 451		757 451				
Personnel et comptes rattachés				8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	101		101				
- Impôts sur les bénéfices				8E							
Etat et autres collectivités publiques :				VW							
- Taxe sur la valeur ajoutée				VX							
- Obligations cautionnées				VQ	58		58				
- Autres impôts, taxes et ass.											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	188 243		188 243				
Autres dettes				8K							
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAL				VY	945 853	VZ	945 853				
Renvois :											
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)		VL	188 243		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK							

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										30/06/2019	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX			XW			
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)		XZ						
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										IT	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7			K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										IS	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW			WQ			
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WS	872 083
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WT	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WU	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WV	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WH	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WP	
- Imputées sur déficits antérieurs										WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										I6	
Régime des sociétés mères et des filiales										WZ	
Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A			XA			
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société d'investissements immobiliers cotée		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC			
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)					PP			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										XJ	872 083
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	XO 872 083

Néant ☐

Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	872 083
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	872 083

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime d'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
TOTAL		8X		8Y	
Provisions pour dépréciations					
TOTAL		9D		9E	
Charges à payer					
TOTAL		9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F		TOTAL II	ZH	

Renseignements divers				30/06/2019			
Engagements							
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
Détail des postes							
- Sous-traitance					YT	100 939	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)				J8	10 036	XQ	243 685
Autres achats et charges externes : - Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	629 675	
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	280 245
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052					ZJ	1 254 544	
Impôts et taxes : - Taxe professionnelle, CFE, CVAE					YW		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	58
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052					YX	58	
TVA							
Montant de la TVA collectée					YY	30 677	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	140 451	
Divers							
Montant brut des salaires					0B	1 829	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	
Régime de groupe							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %		JK	Plus-values à 0 %	
			Plus-values à 19 %		JM	Imputations	
Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 %	
			Plus-values à 19 %		JP	Imputations	
			Sté mère/filiale ?		JH	N° SIRET société mère	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 % ⑩
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
	(A)	(B) (Ventilation par taux)					(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) ☐			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
	TOTAL (lignes 4 + 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	1
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	200 296
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	172 254
TOTAL I	OX	372 549
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	69
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	23 865
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	23 934
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	11 219
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 010 859
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	233 649
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	45
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	1 255 773
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG -859 290
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑪ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐

N° SIREN	835306119
Dénomination de l'entreprise	4P PRODUCTION
- N°, Type et nom de voie	764 RUE DES GARNIERS
Adresse : - Code postal	38890
- Ville	VASSELIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	400

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et Voie			Pays	
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MR	Nom patronymique / Prénom	GRESSIER ALAIN		
Nom marital		% de détention	20.00	Nb de parts ou d'actions	80
Naissance :	Date	04/08/1956	N° Département	62	Pays
	Commune	BETHUNE			FR
Adresse :	N° et Voie	7 ALLEE DU CHERGUI		Pays	FR
	Code postal	62540	Commune	MARLES LES MINES	
Titre	MR	Nom patronymique / Prénom	POSSEY THIERRY		
Nom marital		% de détention	80.00	Nb de parts ou d'actions	320
Naissance :	Date	13/08/1957	N° Département	69	Pays
	Commune	L'ARBRESLE			FR
Adresse :	N° et Voie	764 RUE DES GARNIERS		Pays	FR
	Code postal	38890	Commune	VASSELIN	

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☒

N° SIREN	835306119
Dénomination de l'entreprise	4P PRODUCTION
- N°, Type et nom de voie	764 RUE DES GARNIERS
Adresse : - Code postal	38890
- Ville	VASSELIN

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/06/2019

Néant ☐ x

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire ☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/06/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SAS 4P PRODUCTION		
Complément de dénomination			
N° SIREN	835306119		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	thierrv-dossetv@orange.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	764 RUE DES GARNIERS	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	38890	VASSELIN
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	9001Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N	23/01/2018		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/06/2019		
Durée de l'exercice ou période N	18		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
E . Monnaie			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 30/06/2019

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 30/06/2019

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/06/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/06/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

4 P PRODUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 400 euros
Siège social : 764 RUE DES GARNIERS, 38890 VASSELIN
835 306 119 RCS VIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2019

L'an 2019,
Le 15 décembre ,
A 10 heures,

Les associés de la société 4P PRODUCTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 764 RUE DES GARNIERS 38890 VASSELIN,

Sont présents :

Monsieur Alain GRESSIER, titulaire de 80 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Thierry POSSETY, titulaire de 320 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Thierry POSSETY est désigné en qualité de président de séance, présent et acceptant.

Monsieur Alain GRESSIER est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30/06/2019,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,



- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/06/2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos 30 juin 2019 s'élevant à 872 082.99 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

872 082.99 euros

En totalité au compte « report à nouveau débiteur » qui s'élève ainsi à 872 082.99 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate mark.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name followed by a surname.

4 P PRODUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 400 euros
Siège social : 764 RUE DES GARNIERS, 38890 VASSELIN
835 306 119 RCS VIENNE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2019

PREMIERE RÉOLUTION

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos 30 juin 2019 s'élevant à 872 082.99 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 872 082.99 euros

En totalité au compte « report à nouveau débiteur » qui s'élève ainsi à 872 082.99 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

JP

DG

4 P PRODUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 400 euros
Siège social : 764 RUE DES GARNIERS, 38890 VASSELIN
835 306 119 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos 30 juin 2019 s'élevant à 872 082.99 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 872 082.99 euros

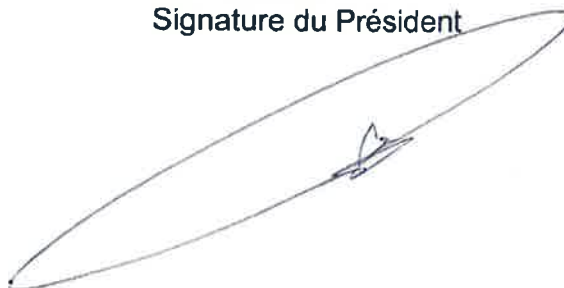
En totalité au compte « report à nouveau débiteur » qui s'élève ainsi à 872 082.99 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Signature du Président

A large, stylized handwritten signature in dark ink, enclosed within a large, elongated oval shape.